



Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire / samedi 5 novembre 2022 à 14h30

Centre d'accueil « Le Radeau » à Orsonnens

1. Mot de bienvenue

M. Pierre-Alain Clément, président, ouvre l'assemblée générale 2022 de l'association « Le Radeau ». Il souhaite une cordiale bienvenue aux personnes accueillies et leurs familles, à toute l'équipe du « Radeau », aux membres du comité, à la direction, au bureau administratif, à Mme Solange Page, la future comptable de notre association, à M. Jean-Pierre Doutaz, président du Grand Conseil fribourgeois, à Mme Sophie Tritten, députée, à Mme Daphnée Dupré, députée, à la Police cantonale représentée par le sergent Vincent Galster, à Mme Caroline Frey Daina, administrative de la Pharmacie Frey, à M. Grégory Schorro de la Fiduciaire Régis SA, notre organe de révision des comptes. Un grand nombre de personnes se sont excusées, notre président donne lecture de la liste.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 06.11.2021

Il pouvait être consulté sur notre site www.leradeau.ch. Aucune remarque n'étant formulée au sujet de ce procès-verbal, **il est approuvé à l'unanimité.**

3. Rapport du Président

« Le Radeau » ! 40 ans de présence dans l'espace fribourgeois des addictions ! 40 ans que ça dure ! 40 ans... que c'est court ! Et pourtant, malgré son âge déjà respectable, les préoccupations restent les mêmes, voire souvent s'amplifient : des demandes de plus en plus nombreuses, des impossibilités à répondre sur le champ, faute de place, faute de moyens, faute d'un personnel malheureusement insuffisant !

« Le Radeau », c'est 12 personnes accueillies en réinsertion professionnelle, pour lesquelles nous leur trouvons des stages, certaines sont en formation comme apprenties à la boulangerie afin d'obtenir une Attestation fédérale de Formation Professionnelle (AFP), c'est aussi plusieurs travailleurs externes qui ont un contrat de travail avec « Le Radeau ». Cela vaut bien un avenir encore plus fort !

Une grande reconnaissance du comité, des personnes accueillies, est adressée à Mme Emmanuelle Barboni, directrice de notre association, à son adjointe Mme Nathalie Mondin, à toute l'équipe ainsi qu'à l'ensemble des institutions qui nous soutiennent depuis longtemps. Que cela perdure afin que nous puissions, tous ensemble, continuer notre mission plus que nécessaire !

Notre président rend hommage à M. Romain Collaud, membre du comité du « Radeau », qui, par sa nomination au Conseil d'État, a dû quitter le navire. Un grand merci à lui pour son précieux appui et bon vent dans sa nouvelle fonction.

Pour lui succéder, M. David Fattebert a accepté de rejoindre le comité du « Radeau ». M. Fattebert est syndic de la commune du Châtelard, député au Grand-Conseil et président de l'association des communes du canton de Fribourg. Nous sommes heureux d'avoir, grâce à lui, un lien renforcé avec le monde politique !

Un deuxième hommage est rendu à M. Laurent Oberson, qui aura été, durant 10 ans, le comptable du « Radeau », notre guide financier, notre ambassadeur auprès des services financiers de l'État de Fribourg. M. Oberson a souhaité donner à sa vie professionnelle, une nouvelle orientation. Un immense merci à Laurent pour son travail, son implication dans la vie du « Radeau », ses compétences. Nous lui souhaitons le meilleur possible dans le cadre de ses nouvelles activités !

Le rapport du président est approuvé par applaudissements.

4. Comptes de l'année 2021

4.1. Présentation

M. Laurent Oberson, comptable de l'association, présente tout d'abord le bilan bouclé au 31.12.2021. Il poursuit avec la présentation du compte d'exploitation de l'année 2021. Celui-ci est comparé avec le budget 2021 ainsi que les comptes 2020. Nous avons terminé l'année 2021 avec un taux d'occupation à 99.89 %. Notre comptable relève l'extraordinaire chiffre d'affaires de l'atelier boulangerie, CHF 291'417.95. Un grand bravo à notre team « boulange » et un grand merci à notre fidèle clientèle. Les comptes 2021 ont été révisés par la Fiduciaire Régis SA à Fribourg ainsi que par l'État de Fribourg plus spécialement le SPS qui les a également approuvés tels quels.

4.2. Rapport de l'organe de révision

M. Grégory Schorro, représentant de La Fiduciaire Régis SA à Fribourg, organe de révision, donne lecture du rapport sur le contrôle restreint des comptes annuels de l'association « Le Radeau ». Leur contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

4.3. Approbation

Le Président demande aux membres présents si, formellement, ils acceptent ces comptes 2021.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2023

5.1. Présentation

M. Laurent Oberson présente le budget provisoire 2023. Celui-ci a été déposé en mars 2022 auprès du SPS, il sera discuté, négocié et approuvé d'ici la fin novembre par le SPS. La présentation de ce budget ne suscite aucune question de la part de l'assemblée.

5.2. Approbation

Le Président demande aux membres présents si, formellement, ils acceptent le budget 2023 tel que présenté.

Le budget 2023 est accepté à l'unanimité.



6. Rapport de la direction

Aujourd'hui, Emmanuelle Barboni, directrice du « Radeau », va décrire ce pourquoi « Le Radeau » milite et est reconnu, donc ses prestations et ce pourquoi « Le Radeau » va continuer de militer et n'est pas encore complètement reconnu par l'État.

Ce pourquoi « Le Radeau » est reconnu... donc ses prestations résidentielles qui se résument ainsi :

- ⇒ Un résidentiel chaleureux, des liens de proximité, une vie en communauté, un accueil de personnes mineures et majeures avec problématiques d'addiction, tous types de produits confondus, vulnérabilité psychique, précarité sociale, bref ici on accueille des personnes avec des grosses problématiques de dépendance.

Nos activités se déclinent sur trois axes :

- ⇒ L'axe de réinsertion socio-professionnelle avec l'**atelier « accueil »** (cuisine, entretien de la maison, boulangerie, marchés et ventes) ;
- ⇒ L'axe de réinsertion sociale avec l'**atelier « communautaire »** (loisirs, sport, art thérapie) ;
- ⇒ L'axe de développement personnel avec les entretiens individuels, le coaching individuel, les groupes d'affirmation de soi à but thérapeutique, les entretiens de famille, etc.

Pour décrire plus concrètement ces prestations, quelques personnes interviennent ; éducateurs, personnes accueillies, etc.

- Fabio (personne accueillie) pour l'atelier « accueil »
- Kevin (personne accueillie) pour l'atelier « boulangerie »
- Jonas (éducateur) pour l'atelier « communautaire »
- Laurent (éducateur) pour l'atelier « sport »
- Anne (éducatrice) pour l'atelier « DECO »
- Frédéric (personne accueillie) pour le secteur « références »
- Justine (éducatrice) pour le groupe « d'affirmation de soi »
- Emmanuelle (directrice) pour « les entretiens de famille »
- Guillaume (éducateur) pour l'association « Equip'Apparts »

« Le Radeau » n'est pas seulement reconnu et soutenu par les services étatiques mais également par la clientèle de la boulangerie à qui va nos chaleureux remerciements. Les clients contribuent à renforcer l'estime d'elles-mêmes des personnes accueillies.

Ce pourquoi « Le Radeau » n'est pas encore complètement reconnu officiellement pour ses prestations de type ambulatoire :

En résumé, au « Radeau », ces prestations se nomment « **un Travail pour de Vrai** » avec un concept en bonne et due forme. Elles concernent des personnes accueillies ayant suivi une thérapie au « Radeau » ou pas, mais concernées par la problématique des addictions et vivant dans un logement de manière autonome, ce sont :

1. **Des postes d'apprenti(e) boulanger(ère) avec à la clé une Attestation fédérale de Formation Professionnelle (AFP).**
2. **Des travailleurs externes avec contrat de travail :** Ce sont soit des anciennes personnes accueillies ayant déjà un lien avec « Le Radeau », soit des travailleurs externes avec des contrats spécifiques, n'ayant pas réalisé de thérapie au « Radeau ».
3. **Des travailleurs externes sans contrat de travail :** Anciennes personnes accueillies suivies en postcure si elles le désirent.



Voilà la réalité actuelle du « Radeau » et nous n'avons de cesse de nous adapter à notre population fragile, marginale et marginalisée, en situation de précarité personnelle et en perte de repères. C'est pour cette population que le « Radeau » se bat et a besoin de soutien.

Avec « Le Torry », « Le Tremplin » et « REPER, cette année, nous avons mis en évidence un paradoxe :

Les institutions addictions sociales fribourgeoises travaillent très bien mais en même temps, cela contribue à diminuer la visibilité des addictions. Il y a moins de scènes de drogues en évidence aujourd'hui, comme si cela n'existait plus, alors que les drogues existent encore, les addictions sont toujours bien là avec des défis majeurs pour les années à venir. Les principaux défis pour « Le Radeau » sont :

- ⇒ L'insertion des jeunes
- ⇒ Le logement pour les personnes suivies

C'est aujourd'hui, consciente de tous ces enjeux, que l'équipe du « Radeau » va continuer de se mobiliser. Un immense merci à cette superbe équipe pour son efficacité, sa rigueur, sa disponibilité et sa fiabilité. Merci également aux membres du comité pour leur soutien. Un merci tout particulier est adressé aux personnes accueillies, pour leur sensibilité de tout instant, leur ténacité et leur courage.

Un dernier merci est adressé au comptable du « Radeau », M. Laurent Oberson, qui nous quitte après 10 ans d'activité. Sa précieuse collaboration, son professionnalisme, son souci du travail bien fait, sa disponibilité, ses bons conseils, font de Laurent, un collaborateur apprécié. Nous lui souhaitons tout le meilleur dans son nouveau challenge.

7. Elections statutaires

7.1. Démission et Admission au comité


Suite au départ de M. Romain Collaud, membre du comité, M. David Fattebert, excusé aujourd'hui, a accepté d'intégrer le comité. Notre président demande aux membres de l'assemblée si formellement ils acceptent son admission ?


L'entrée au comité de M. David Fattebert est acceptée à l'unanimité. Un grand merci à lui pour avoir accepté de s'investir pour notre association.

8. Divers

La parole n'étant pas demandée, M. Pierre-Alain Clément clôt cette assemblée et invite chacune et chacun à partager un moment d'amitié autour d'une collation servie dans les locaux de la boulangerie du « Radeau ». Un grand merci aux personnes accueillies et à l'équipe pour l'organisation de cette assemblée et leur investissement.

ASSOCIATION LE RADEAU

Le Président :

Pierre-Alain Clément

La Secrétaire :

Isabelle Moënnat